

REPORTING RÉGLEMENTAIRE

Le rapport annuel et les données interactives



Thomas Verdin

Consultant manager
LGB Finance

Si les données qu'il présente ne sont pas comprises et exploitées, le reporting est une activité sans valeur ajoutée. Le rapport annuel d'une entreprise fournit un grand nombre d'informations sur sa situation financière ; une publication plus structurée, avec des données interactives, renforcerait les possibilités d'analyse et de benchmark.



Liv Watson

Vice president of
global strategy
EDGAR Online

Le Code du commerce appelle toute entreprise, à la clôture d'un exercice, à dresser l'inventaire, établir les comptes annuels – les comptes consolidés le cas échéant – et à rédiger un rapport de gestion. Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et une annexe, qui forment un tout indissociable (CC art. 123-12). Réguliers et sincères, ils donnent une image fidèle de la situation financière de l'entreprise. Le rapport de gestion expose la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus et ses activités en matière de recherche et de développement (CC art. 232-1). Pour les établissements de crédit et les entreprises d'investissement, ces dispositions sont complétées par le Code monétaire et financier. La Commission bancaire s'assure que les publications sont régulièrement effectuées.

L'intérêt de la publication des données financières dépasse le respect d'une contrainte réglementaire : il s'agit de communiquer une information claire et maîtrisée aux actionnaires et plus largement à toutes les parties prenantes. Les investisseurs engagent en effet des capitaux sur la base des informations diffusées par les entreprises. Un accès direct à des données financières pertinentes, exactes et actualisées est essentiel pour le bon fonctionnement des marchés.

“Les analystes peuvent perdre 80 % de leur temps dans la préparation des données, recopiant et restructurant les valeurs affichées dans les rapports financiers.”

LES LIMITES DE L'EXERCICE

La communication électronique et le développement d'Internet ont facilité la diffusion de l'information, réduisant les temps de publication. La plupart des entreprises cotées et des établissements financiers publient leurs rapports et comptes annuels sur leur site Web. Mais l'accès à une information exploitable n'est pas pour autant garantie : même en identifiant exactement les éléments désirés et connaissant leur localisation, extraire l'information recherchée implique généralement un travail fastidieux. Les données de reporting financier et de gestion sont majoritairement fournies dans des fichiers HTML ou PDF, si ce n'est sur une copie papier ou dans un format propriétaire lié à une application informatique spécifique. Ces formats ont chacun leurs limites : les données HTML, PDF ou papier ne peuvent être interprétées que par un processus manuel mobilisant des ressources humaines. Les analystes

Donner une présentation plus visuelle

■ Dans une tout autre approche pour rendre les données interactives, facilement compréhensibles et comparables, les professeurs Richard Taffler, de la Cass Business School à Londres, et Malcolm Smith, de l'Université de Sydney, ont mené, à la fin des années quatre-vingt-dix, un projet dont l'objectif était de travailler les données financières au travers de représentations visuelles. Pour faciliter l'analyse sans être submergé par un trop grand nombre d'indicateurs, leur programme informatique dessine un visage dont les expressions sont liées aux principaux ratios financiers : le profit influence la représentation de la bouche, le capital celle du nez, les dettes déterminent la forme des yeux et les liquidités définissent le froncement de sourcils.

peuvent ainsi perdre 80% de leur temps dans la préparation des données, recopiant et restructurant les valeurs affichées dans les rapports financiers, au risque d'y insérer quelques erreurs. Sous peine d'être difficilement ou mal interprété, le reporting perd de sa valeur ajoutée.

LES DONNÉES INTERACTIVES

Pour fournir une meilleure compréhension des données financières des entreprises, il est intéressant de transformer le rapport annuel en données interactives, accessibles dans des bases de données structurées. La notion de donnée interactive insiste sur le fait que l'indicateur publié par l'émetteur dans le cadre de sa communication financière est directement exploitable par le récepteur dans ses systèmes, qu'il soit investisseur, analyste ou régulateur.

Aux États-Unis, les données collectées par la SEC (Securities and Exchange Commission) dans le cadre du programme EDGAR (Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval system) sont restructurées et diffusées par des agrégateurs de données comme EDGAR Online Inc. (EDGR). Les informations de plus de 10 000 entreprises sont rendues interactives, taguées selon le standard XBRL afin de fournir un vocabulaire commun (transparence) et permettre une réuti-

lisation des informations sans nécessiter de ressaisie (accessibilité). Les états financiers sont complétés, notamment, par les recommandations des analystes et les estimations de ventes, de gains et de dividendes. D'autres autorités de marché, comme la CNMV (Comisión Nacional del Mercado de Valores) en Espagne, mettent en place des programmes similaires de partage électronique de l'information financière structurée.

LE BENCHMARK FINANCIER

Le reporting financier qualifie trois critères :

■ **les faits** : quels sont les revenus, profits et marges ?

■ **les tendances** : quelle croissance des revenus, profits et marges ? quelle variation de cette croissance ?

■ **les relations** : quelle position par rapport aux concurrents et quel attrait pour l'investisseur ?

Les établissements financiers s'inscrivent dans cet examen, non seulement en tant qu'investisseurs, agissant en observateurs extérieurs, mais également en tant qu'acteurs du marché, comparant leurs propres ratios. Dans cette seconde position, le benchmark des informations financières permet de déterminer qui est le leader, qui fixe les standards, puis d'identifier et de dépasser ce standard. Il fait parler les comptes des

concurrents, pour se positionner par rapport au marché et gagner en compétitivité. Les entreprises en reconnaissent l'importance, mais elles disposent rarement d'indicateurs nécessaires à sa mise en œuvre. Le développement des données interactives permet d'y remédier. Par exemple, les flux des données EDGAR déclarés à la SEC et renvoyés vers les entreprises, leur permettent de comparer instantanément leurs résultats et prévisions à ceux des autres acteurs du marché.

L'intérêt et la pertinence du benchmark sont renforcés par le grand nombre d'entreprises auxquelles se comparer et de données à analyser, réduisant d'autant les biais traditionnels de l'exercice. Quand l'information est difficile à acquérir (coût, ressaisie, interprétation, restructuration...), se "benchmarker" à un nombre réduit d'acteurs fait courir le risque d'exclusion du périmètre d'analyse le véritable leader ; et négliger certains paramètres, non publiquement diffusés, peut mener à des erreurs d'interprétation. Le partage de données interactives accessibles à moindre effort et structurées selon des axes communs lève ces difficultés.

COMPARER DES INFORMATIONS EXTRACOMPTABLES

Idéalement, les données interactives ne devraient pas se limiter aux indicateurs chiffrés. Elles peuvent être également utilisées pour structurer les annexes et le rapport de gestion, diffuser et comparer des informations extracomptables, comme les indicateurs sur les actions de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises envers leurs partenaires, leurs filiales, leurs employés et dirigeants. Elles permettent ainsi d'identifier les bonnes pratiques, la "bonne gouvernance" et de disqualifier les abus.

Ainsi exploité, le reporting exprime toute sa valeur ajoutée. ■

“Les informations de plus de 10 000 entreprises sont rendues interactives, taguées selon le standard XBRL afin de fournir un vocabulaire commun.”